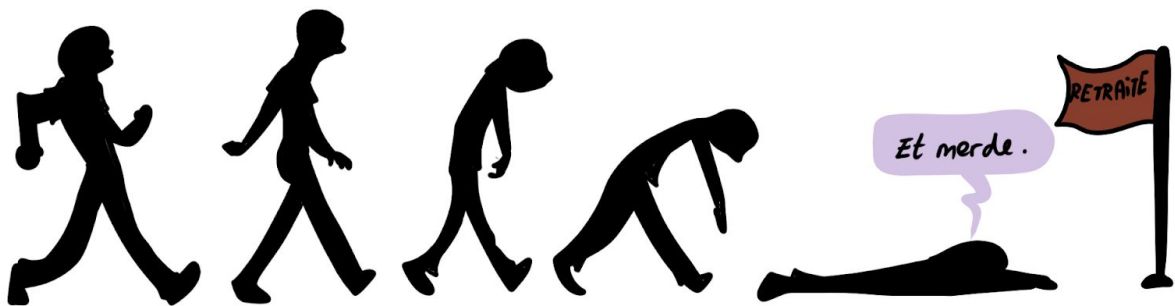


C'est quand  
qu'on arrête?



Vous vous souvenez de la première fois où vous vous êtes demandé « C'est quand la retraite » ?  
Moi, c'est à peu près le premier jour de mon stage de 3ème en entreprise.



*A l'époque, ça me paraissait déjà super loin.*

*Maman, c'est à quel  
âge qu'on peut partir  
en retraite ?*

*Bin ... à 60 ans, mon lapin.  
Mais faut que tu aies  
cotisé 37 ans.*

*60 ans ??? Mais on  
est pas mort  
à 60 ans ?*



Mais depuis, ça a encore été repoussé.

Par Balladur,  
en 1993



Les temps sont durs !  
Vous allez devoir  
cotiser 40 ans.

Vous, hein, pas moi.  
Je vendrai une de  
mes 3 maisons, au pire.  
Haha.

Fillon en 2003,



Les fonctionnaires  
aussi ! 40 ans !

Sauf moi. Moi je  
garde l'argent.

Les temps sont encore plus durs !  
Va falloir bosser jusqu'à  
62 ans !

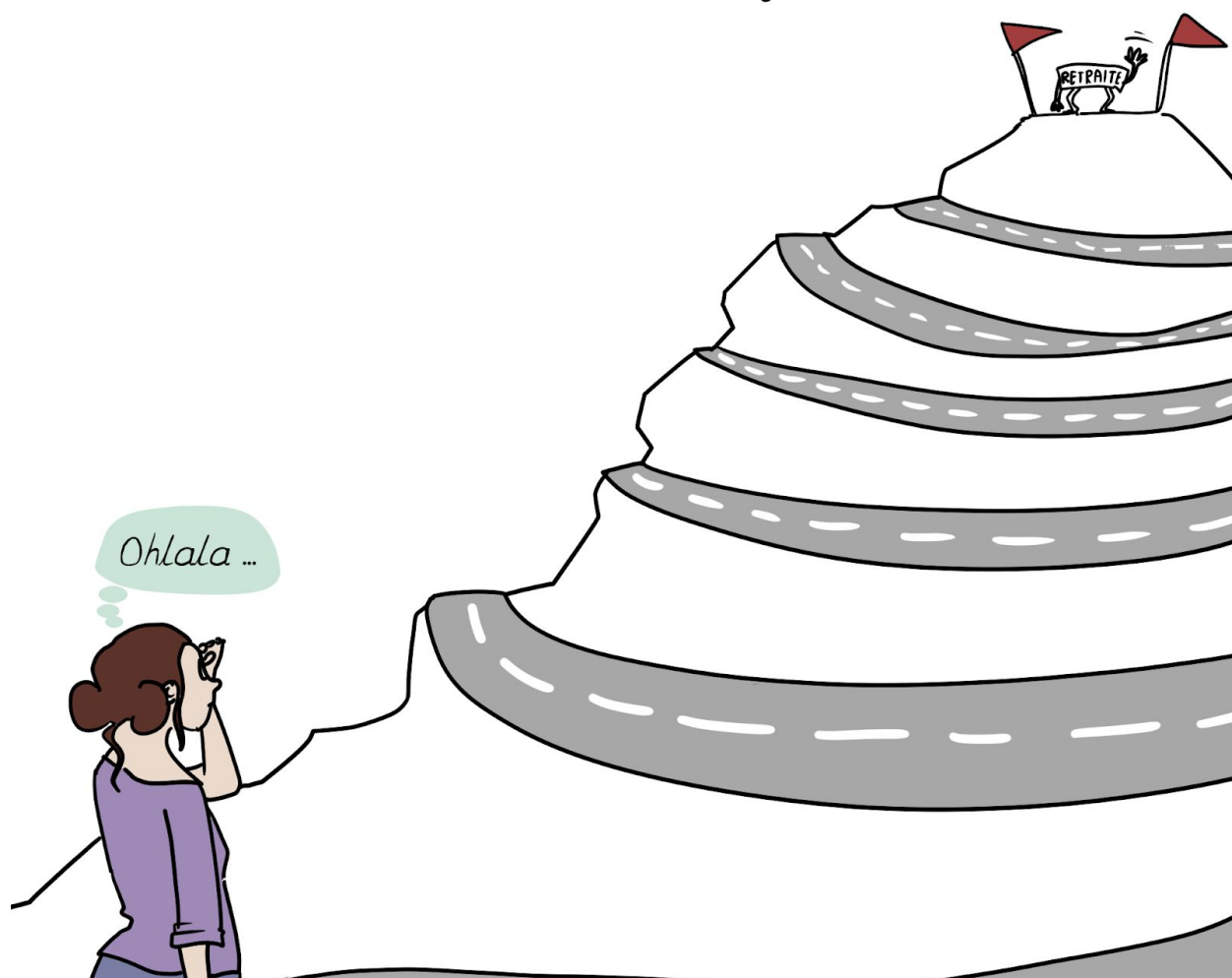
Qui sait, ptêtre que ça  
va passer. On tente.

↑  
C'est passé.

puis Woerth,  
en 2010.



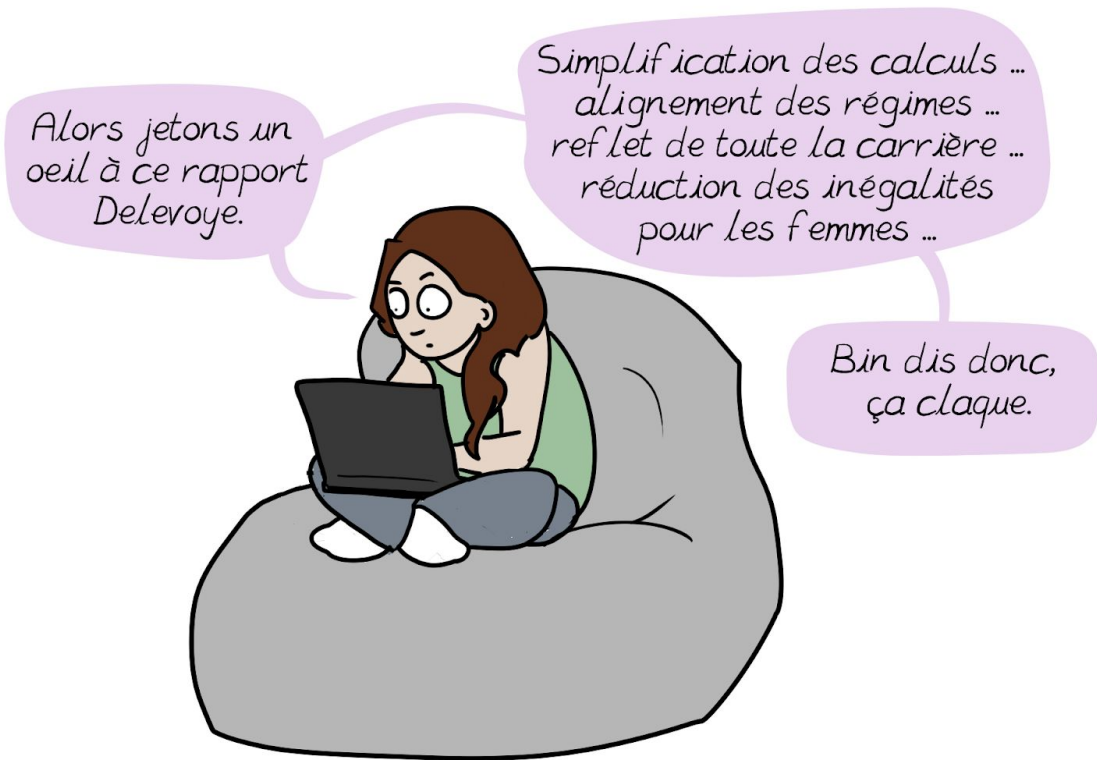
Alors c'est vrai que quand j'avais 20 ans,  
entre 60 et 62 ans, je voyais pas trop la  
différence. Ça faisait juste « loin ».



*Mais 10 ans de salariat plus tard, c'était devenu un peu plus concret.*



Alors quand la macronie a annoncé son projet de « retraites par points », j'ai voulu en savoir plus sur ce qui m'attend.



Et au premier abord, ça vend plutôt du rêve.

Dans le rapport, pour qu'on comprenne à quel point le projet il est bien, il y a des retraités « cas-types » en mode avant / après. J'ai voulu regarder ça de plus près.

Gné? Mais c'est illisible!

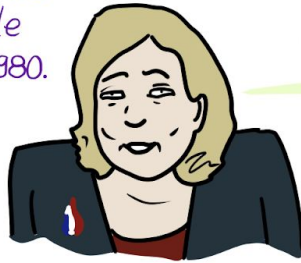
Voyez plutôt

|                 |                                     | Génération             | 1980  |       |       |         |         |         | 1990  |       |       |         |         |         |
|-----------------|-------------------------------------|------------------------|-------|-------|-------|---------|---------|---------|-------|-------|-------|---------|---------|---------|
|                 |                                     | Age de liquidation     | 62    | 63    | 64    | 65      | 66      | 67      | 62    | 63    | 64    | 65      | 66      | 67      |
|                 |                                     | Année de liquidation   | 2042  | 2043  | 2044  | 2045    | 2046    | 2047    | 2052  | 2053  | 2054  | 2055    | 2056    | 2057    |
| Casiers fictifs | Pensions mensuelles nettes (€ 2019) | Hors système universel | 707 € | 734 € | 800 € | 844 €   | 888 €   | 931 €   | 702 € | 748 € | 794 € | 828 €   | 882 €   | 928 €   |
|                 |                                     | Avec système universel | 842 € | 905 € | 969 € | 1 035 € | 1 102 € | 1 171 € | 837 € | 902 € | 969 € | 1 038 € | 1 108 € | 1 179 € |
|                 | Taux de remplacement net            | Hors système universel | 20,2% | 21,3% | 22,9% | 24,3%   | 25,3%   | 26,9%   | 19,1% | 20,4% | 21,7% | 22,9%   | 24,3%   | 25,3%   |
|                 |                                     | Avec système universel | 35,9% | 38,6% | 41,4% | 44,2%   | 47,0%   | 50,0%   | 31,7% | 34,3% | 36,7% | 39,3%   | 42,0%   | 44,7%   |

Coincidence?

Apparemment pas : d'après le collectif  
« Nos retraites », qui s'est formé pour  
l'occasion, les montants des cas-type  
sont juste ... **complètement faux.**

Par exemple, dans le  
rapport, on fait la  
connaissance de  
Marine, née en 1980.



Oui enfin moi, la  
retraite, ça  
m'inquiète pas trop  
m'voyez.

**NON, PAS TOI.**

Ah.

Cette Marine là,  
employée au salaire  
moyen pendant  
toute sa carrière.



Ah bah moi ça m'intéresse,  
parce qu'avec ma sciatique  
je sais pas combien de  
temps je vais encore  
pouvoir tenir !

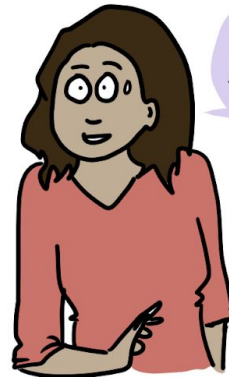
# D'après le rapport, si Marine travaille jusqu'à 62 ans ...

Elle toucherait 1839€ avec le système actuel ...

... et 1856€ avec le système macron.



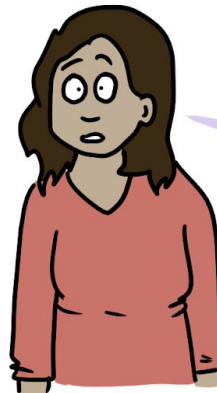
Pas fou, mais si j'ai fini de rembourser mon crédit, ça ira!



Ah bah ça va, pas la peine de s'alarmer!



Sauf que pour ce calcul, ils ont fait comme si aujourd'hui, on devait cotiser ~~44~~ ans, alors que c'est 43. La vraie retraite de Marine aujourd'hui, ça serait 1985€.



Uh! Je perds 130 balles par mois?

1800€ par mois, aujourd'hui, ça paraît correct. Mais dans 30 ans ? Sur les 30 dernières années, les prix ont augmenté de 60%. Donc c'est probable que 1800€ aujourd'hui, ça soit plutôt équivalent à 1000€ dans 30 ans.

Et puis les pensions, elles sont données en montant et pas en pourcentage !

Et tout cas, quand on regarde les calculs refaits par le collectif, avec les bons chiffres, et en pourcentage, pas de mystère : tout le monde y perd.



Rien d'étonnant si on regarde ce que Deleroye appelle la **règle d'or** de la réforme :



Et c'est bien dans cet objectif que la réforme propose un **système par points**.

Systeme par points ?  
C'est quoi ce truc ...  
je comprends rien.

Normal, c'est fait pour. Si c'était  
clair, y'aurait déjà tout le monde  
dans la rue. Alors voilà :  
aujourd'hui, la retraite se calcule  
en **pourcentage du salaire**.

Ca veut dire que ta pension  
sera égale à une partie de ton  
salaire quand tu bossais. C'est ce  
qu'on appelle le **taux de  
remplacement**.

Pour partir « à taux plein »  
c'est-à-dire avoir droit au  
pourcentage maximum, il faut  
réunir deux conditions.

Avoir travaillé  
pendant

43  
ans

Et avoir au moins

62  
ans



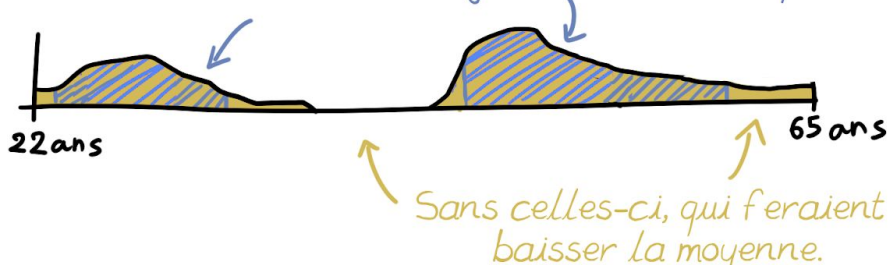
Attention, le taux plein, c'est pas 100% ! Aujourd'hui c'est à peu près 50% de ton salaire. Avec les complémentaires, on peut arriver à 75%.

Ah ... c'est pas beaucoup ...

Non, c'est pas beaucoup. Mais heureusement, aujourd'hui, ton salaire moyen n'est pas calculé sur toute ta carrière, mais sur tes 25 meilleures années.

Ca veut dire que si tu as eu des années difficiles, au chômage par exemple, en congé parental, ou à temps partiel, ça ne fera pas baisser ta retraite, car ce n'est pas pris en compte dans le calcul.

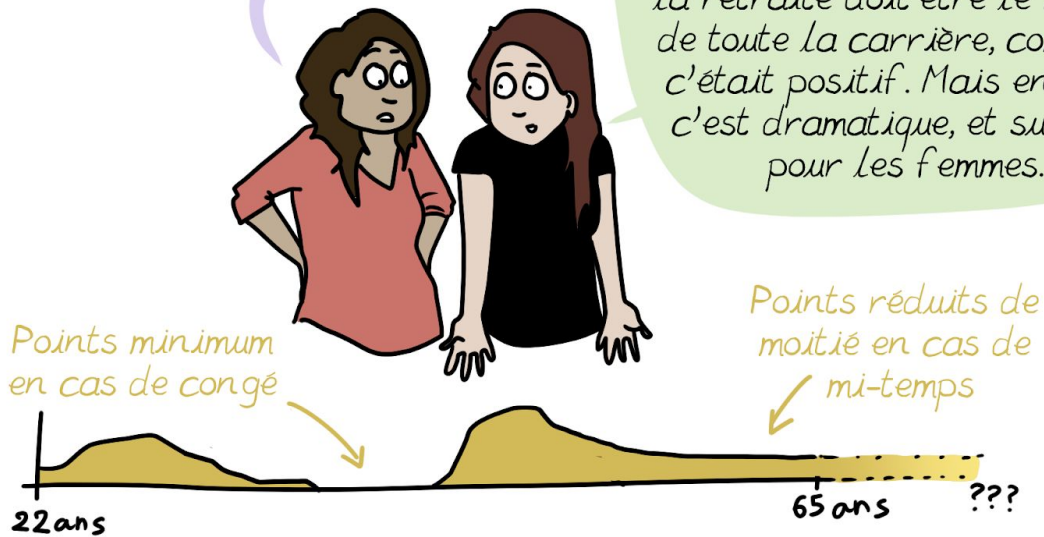
Si ta carrière ressemble à ça, on fera la moyenne de ces deux périodes.



Avec le système par points, tout ça, c'est fini ! Tu cumules des points en travaillant, et on te les convertit en pension au moment de la retraite.

Mais ... moi j'ai pris un congé parental d'un an ! Et en revenant j'ai trouvé qu'un mi-temps. J'aurai assez de points pour vivre de ma pension ?

Bin, ça va être chaud. Dans le rapport, ils disent que la retraite doit être le reflet de toute la carrière, comme si c'était positif. Mais en fait c'est dramatique, et surtout pour les femmes.

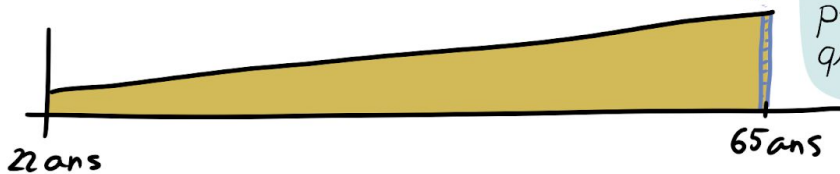


Et comme la réforme va unifier tous les régimes (vers le bas), les fonctionnaires aussi sont concernés.



Pour eux aujourd'hui, il n'y a pas de complémentaire. La pension c'est 75% du salaire, calculé sur la moyenne des 6 derniers mois - les meilleurs, forcément.

Passer de 75% de ça à un calcul sur toute la carrière, ça va faire mal !



Le rapport dit qu'ils « compenseront » un peu en ajoutant les primes dans le calcul des points, mais encore une fois, ça va pénaliser les femmes, qui en touchent moins.

Et pour (ou plutôt contre) les femmes, que ce soit dans le public ou dans le privé, ce n'est pas tout.

## Les trimestres supplémentaires pour maternité vont disparaître.

Jusqu'ici, chaque enfant comptait pour 8 trimestres cotisés : 4 pour l'accouchement, et 4 (à attribuer à un parent au choix) pour l'éducation.

Tout ça, ça comptera pour du beurre ??



La majoration de 10% pour les deux parents  
au 3ème enfant va devenir 5% pour un  
parent à chaque enfant.

Chéri, pour la majoration,  
je te mets toi, ok ? Puisque  
tu gagnes plus ça nous  
fera plus de sous.

Ok !



## Et les conditions d'accès aux pensions de réversion vont être revues.

Les pensions de réversion sont versées au décès du conjoint, si l'autre a une retraite plus faible (dans 90% des cas, des femmes.) Elles permettent de ramener l'écart de retraite entre hommes et femmes à 26% - sans quoi il est de 40%.

La réforme prévoit de reculer l'âge d'accès à la pension, et de la supprimer en cas de divorce.

Comment ça je n'ai pas droit à la pension de réversion de mon ex-mari? Mais j'ai élevé nos 3 enfants!

Et on avait mis les 5% de majoration sur sa pension ...



Woow. En fait que l'âge de départ augmente ou pas, c'est pareil. Macron est revenu dessus comme s'il faisait un geste, mais ...

... personne - et encore moins les femmes - n'aura assez de points pour partir à 62 ans, de toute façon.

Enfin, disons qu'on aura le « choix » entre travailler vieux ou partir pauvres.



D'après le collectif « Nos retraites », la génération 90, pour avoir la même retraite qu'aujourd'hui, devrait travailler jusqu'à plus de **67 ans** pour certains profils. C'est-à-dire plus de **45 ans** de cotisation.

Et l'autre « intérêt » de ce système, c'est que contrairement au taux de remplacement, qui suit l'évolution des prix et des salaires, la valeur du point elle, **peut stagner**.

Bon jour, je voudrais convertir mes points ...

Oh ... c'est moins que mon loyer ... bon, je vais attendre un peu.

Alors ... Le cours du point est de 0,65€. Ca vous fait donc une pension de ... 943,8€.



C'est même écrit dans le rapport :  
la valeur *relative*\* du point pourra diminuer  
avec le temps.

Bien sûr, la valeur du point suivra l'évolution des salaires ... mais aussi celle de la société.

Son montant sera revalorisé en fonction des prévisions économiques et de l'allongement de la durée de vie !



Sur chaque année de vie que les gens gagneront, 2/3 seront passés au boulot. Le reste en retraite, parce qu'on est grands princes. Héhé.

\* Si le montant du point augmente moins vite que les prix, sa valeur relative baisse, c'est-à-dire qu'avec un point, on pourra acheter moins qu'avant.

Et ça, ça n'a l'air de rien, mais en réalité, ce petit paragraphe marque un gros tournant.

Le système actuel n'est, certes, qu'une maigre compensation à une vie d'exploitation dans des conditions souvent difficiles. Mais il a l'avantage de fonctionner par **répartition** : il repose sur une logique de solidarité entre générations.

Je prends le relai !



Merci ... courage !



Avec le système par points, la montée du chômage et des carrières en pointillés, les retraites seront tellement maigres que toutes celles et ceux qui le peuvent se tourneront vers des complémentaires privées.

Pourquoi je cotise pour ce croûton au lieu de garder mes thunes pour ma retraite ?!



Moins de **répartition** collective, pour plus de **capitalisation** individuelle.

*D'autant plus que cette réforme sera la dernière : ensuite, plus besoin de loi. Il suffira de réévaluer le montant du point.*

*J'ai besoin de piocher dans les retraites pour financer l'armement ... mais vu le climat social, encore une réforme, ça va déclencher des émeutes ...*

*Mais Jean-Mi, t'es con, y'a pas besoin. Tu bloques l'augmentation du point quelques années et tu les as, tes sous.*



*Alors, paraît que les partenaires sociaux seront concertés. Mais c'était déjà le cas sur les 30 dernières années, et on voit le résultat ...*

Ohlala ... c'est sûr, moi  
j'ai pas envie de bosser  
jusqu'à 76 ans.

Mais, après tout, peut-être qu'on  
n'a pas le choix. Macron l'a dit  
à la télé, on vit plus vieux, il  
n'y a plus assez de cotisants.  
Il faut donc bien faire des  
efforts ...

Ouais, moi aussi j'ai  
entendu ça ... et pour  
plusieurs raisons,  
là aussi c'est  
complètement faux !



Oui, notre espérance de vie progresse.  
Mais ce n'est pas le cas de  
l'espérance de vie **en bonne santé**.

D'après l'INSEE, en 2017 en France, l'espérance de vie était de 85,3 ans pour les femmes et 79,5 ans pour les hommes. Mais l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64,9 et 62,6. Ca veut dire qu'on meurt plus tard, mais qu'on tombe malade toujours aussi tôt.



Ah ouais, donc en gros, je quitterai le boulot pour filer à l'hôpital, c'est ça ?



C'est ça.  
Enfin, vu comme c'est parti, ça sera l'hôpital sur la pause déjeuner, plutôt. Si on a encore des hôpitaux ...

*Et puis on nous fait croire qu'il faut  
travailler plus ... mais du travail,  
il n'y en a plus !*

*D'après l'INSEE,  
à 60 ans, une  
personne sur deux  
n'est plus en emploi.*

*Et le taux de chômage,  
tous âges confondus,  
est de 9,1%.*



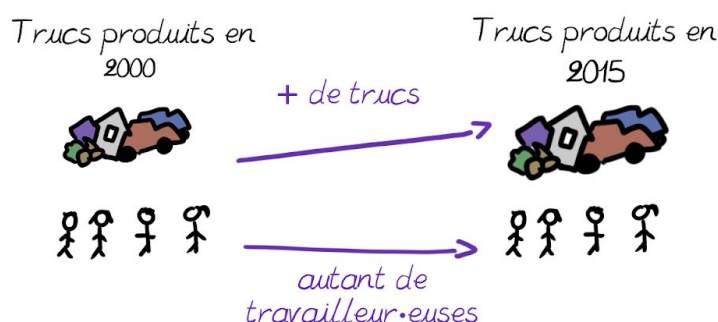
*Bin ... si y'a  
des jeunes qui  
cherchent du boulot ...*

*... ptêtre qu'on peut  
me laisser aller à  
l'hôpital  
tranquille ?*

*Et c'est bien là qu'on nous entourloupe...*

... car quand on nous parle du nombre de retraités qui augmente, on « oublie » soigneusement de dire que la productivité aussi.

La productivité, c'est la vitesse à laquelle on fabrique des trucs. Entre 2000 et 2015, elle a augmenté de 10%.



Logiquement, on aura donc toujours de quoi nourrir tout le monde, même s'il y a plus de retraité·es. Sauf que ...

... les gains de productivité, au lieu d'être déduits des prix pour bénéficier à tout·es, ils partent dans les profits.

Bah ... excusez-moi mais je ne vais pas offrir à ces employés ce qu'ils ont produit en plus ...

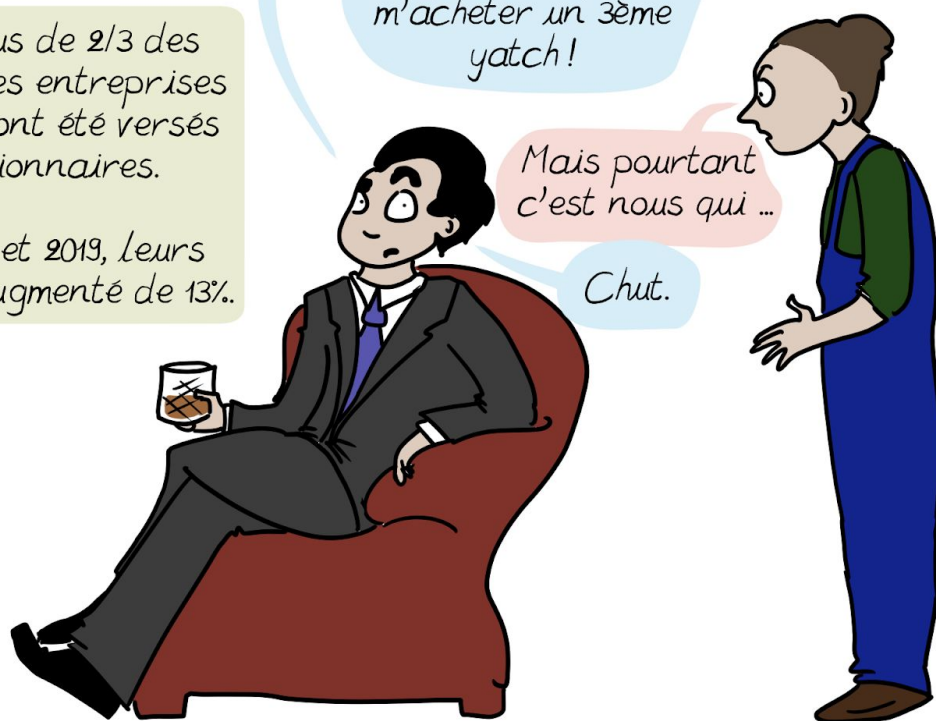
... alors que je peux en profiter pour m'acheter un 3ème yacht!

En 2018, plus de 2/3 des bénéfices des entreprises du CAC 40 ont été versés aux actionnaires.

Entre 2018 et 2019, leurs gains ont augmenté de 13%.

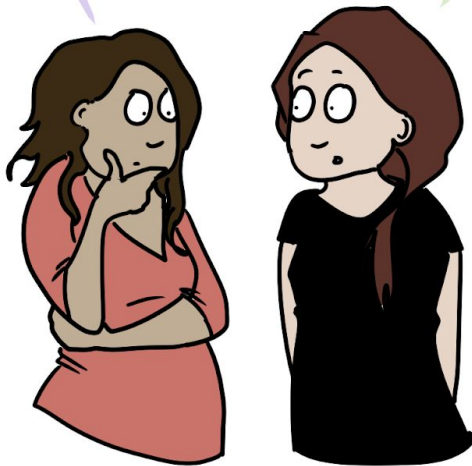
Mais pourtant c'est nous qui ...

Chut.



Mince, c'est vrai ça. Pourquoi il faudrait travailler plus longtemps alors que les supermarchés jettent déjà un tas de trucs et qu'il y a plein de chômage ?

Oui hein. En fait, le résultat de la réforme, ça sera pas de mettre les retraités au boulot, mais de les mettre **au chômage**.



Le chômage, c'est pas comme les retraites, c'est dégressif, donc moins coûteux en cotisations ... notamment patronales ! Et puis plus il y a de chômage, plus il y a de concurrence entre les sans emploi ! Les employeurs seront contents de pouvoir piocher parmi les soixantaines en détresse comme bon leur semble, et leur imposer des bas salaires et des horaires pourris. Ils n'auront pas le choix ...

Et puis j'imagine que les assurances retraite, c'est un marché juteux.



Ca c'est l'autre conséquence de la réforme. Sur le système actuel, pas moyen de capitaliser puisque tout ce qui est cotisé est immédiatement donné aux retraités.



Avec les complémentaires privées auxquelles on va devoir souscrire, entre le moment où on place notre argent, et celui où on le touche, il y a moyen d'en tirer beaucoup de bénéfices pour les assureurs.

Bon, faut pas que ce truc passe. Mais que faire ? De toute façon, quand ils ont décidé d'une réforme, qu'on soit d'accord ou pas, ils le font.

Bin pas forcément. Regarde en 1995, Juppé voulait passer la durée de cotisation à 40 ans pour le public. Bin les fonctionnaires ont tellement mis le zbeul en bloquant tout, et surtout les transports, qu'il a laissé tomber.

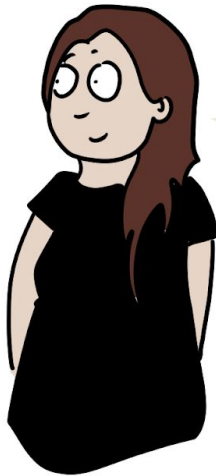
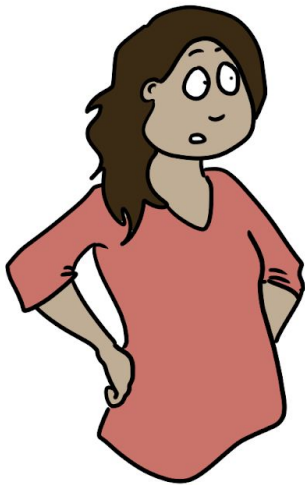


Et là, Macron, il est pas confiant du tout ! Depuis les gilets jaunes, il fait pas le malin. Il sait de quoi on est capables. Sa réforme à points, il devait la faire en 2018 ... mais 2 ans plus tard, il est encore en train de tourner autour du pot. En vrai, il flippe grave !

D'ailleurs devine pour qui  
Delevoye a déjà annoncé  
qu'il y aurait des exceptions  
dans la réforme ?

Non ... c'est pas  
les flics quand  
même ?

Et si ... c'est qu'ils s'attendent  
à ce que ça pète. Ils  
prévoient déjà la  
répression.



Bon, leur prétexte, c'est que  
ça serait un métier  
dangereux. Ironique quand  
on sait que ceux qui meurent  
le plus au travail, ce sont  
en fait ... les ouvriers. Tu  
sais, ceux qu'on veut faire  
bosser jusqu'à 76 ans.

En tout cas, avec son alignement par le bas, tous les secteurs sont touchés. Donc il risque bien d'arriver ce qu'il craint le plus : une lutte commune de tous les secteurs : public, privé, jeunes, retraités, chômeurs ... ça pourrait bien remettre en cause bien plus que cette réforme !

Alors go ! On va mettre le zbeul !



Emma.